Rapport public Parcoursup session 2026

I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage (10802)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Techniques de commercialisation - en apprentissage (10802)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	336	8

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Examen des bulletins : résultats en sciences de gestion pour les STMG et bac pro, économie, langue et maths pour les ES	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Appréciations des enseignants sur les bulletins	Essentiel
Savoir-être	Qualités relationnelles : savoir travailler en équipe, assiduité, respect d'autrui, comportement civil, politesse	Appréciations des enseignants sur les absences et les problèmes de comportement type bavardages etc.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation : le fait de nommer la bonne formation, l'explication de la pertinence du choix de la formation dans le projet professionnel, la participation à des événements informatifs (JPO, cours ouverts...),	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture d'esprit	Tout engagement au service d'un mouvement sportif, citoyen, professionnel, artistique	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nombre d'absences injustifiées à outrance, comportements inappropriés en cours (bavardage, incorrection, désobéissance) des incivilités, refus de travail noté par les enseignants et tout élément comportemental inadapté à la poursuite sereine d'études et nuisible au travail d'un groupe d'étudiants. Lettre de motivation générée par intelligence artificielle, mentionnant une autre formation que le BUT TC apprentissage d'Auxerre, ne faisant pas référence aux spécificités d'une formation en alternance et à ses contraintes.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers sont étudiés par des binômes d'examinateurs qui confrontent leurs opinions sur les dossiers soumis à leur jugement. Le paramétrage des coefficients affectés aux disciplines de l'élève est fonction de leurs spécialités et de notre appréciation de leur pertinence pour réussir en BUT TC. Nous considérons que tous les parcours d'élève autorisent la réussite potentielle en BUT TC. C'est pourquoi tous les ans nous admettons des élèves qui ne répondent pas directement à des profils de type économie ou sciences de gestion. Des dossiers faisant état de parcours très différents sont examinés avec le plus grande attention. Cette année, tous les dossiers dont la moyenne générale telle qu'affichée par parcoursup ont été admis, sauf ceux signalant des absences non justifiées à outrance, des comportements inappropriés en cours (bavardage, incorrection, désobéissance) des incivilités ... Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen collégial assuré par l'équipe pédagogique. Cet examen donne lieu à une promulgation de classement et d'admissibilité des candidatures, validées par la sous-commission d'examen des voeux présidée par le chef de département. Enfin l’ensemble des travaux de la sous-commission d’examen des voeux est soumis à l’ approbation d’un Grand Jury d’admission en BUT,conformément aux dispositions de l’arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette année encore, le projet de l'élève n'apparaît pas toujours clairement dans son dossier.
Au-delà des bulletins, nous portons une attention particulière à la lettre de motivation. Elle doit montrer le projet professionnel du candidat, sa connaissance des métiers du commerce et du marketing, ses attentes vis-à-vis de la formation et sa prise en compte des spécificités de l'apprentissage.
Évitez ChatGPT et les autres IA : elles effacent les particularités individuelles, se repèrent facilement et desservent la candidature. Les lettres standardisées, remplies de formules toutes faites, ne permettent pas de cerner la réelle motivation. La lettre doit être soignée, sans faute, avec les formules de politesse d'usage.
L'autonomie dans les démarches est aussi un critère essentiel : la candidature et les échanges avec l'établissement doivent être portés par le candidat lui-même.

Signature :
Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre,
Nicolas NOIROT